

FICHE TECHNIQUE TECTOR RAGREAGE FIN BLOCS

MISE EN ŒUVRE

1. Préparation des supports

Ce mortier prêt à l'emploi s'applique sur les murs intérieurs et extérieurs en bloc à crépir (ou parpaing). Les supports seront propres, dépeussés, exempt de peintures, traces d'huile ou de laitance ; regarnis préalablement lorsque des éclats ou épaufrures importants sont détectés.

Pour les surfaces lisses ou poreuses, il est recommandé de les poncer.

Entre les jonctions des différents supports (planchers, piliers...) l'utilisation d'une maille en fibre de verre recouvrant au moins 20 cm est conseillée.

Par temps chaud et/ou par vent sec ou sensible, pour éviter les risques de déshydratation de l'enduit, il est nécessaire d'arroser le support à refus la veille de l'application, et de réhumidifier si besoin avant application.

2. Préparation du mortier

Mélanger le produit avec une eau propre en respectant le dosage recommandé jusqu'à obtention d'une pâte homogène sans grumeau. Compter entre 4,5 et 5 litres d'eau selon les conditions climatiques et la consistance souhaitée.

Le dosage en eau et le temps de mélange seront le plus constant possible. Laisser reposer la gâchée quelques minutes avant application.

3. Projection à l'aide d'une machine

Projeter le mélange directement sur le mur de façon régulière et uniforme.

Après la projection, choisissez la finition souhaitée (talochée, lissée, grattée...)

4. Réglage de la machine

Pression de réglage à l'eau : 12 à 14 bars

Pression de fonctionnement pâte : 18 à 24 bars

Débit en sortie de lance : 14 à 18 min

Buses de projection (Ø mini) : 12 mm

5. Application manuelle

L'application peut se réaliser par projection de truellées de mortier ayant une consistance très plastique et en léger recouvrement l'une de l'autre. L'égalisation de la sous-couche se faisant en dressant l'enduit à la règle.

La mise en œuvre s'effectue à l'aide d'une lisseuse inox ou d'une truelle sur la surface à enduire.

Laisser tirer avant de réaliser la finition par un léger frottement circulaire à l'aide d'une éponge synthétique ou d'un morceau de polystyrène.

6. Conseils d'utilisation :

Ne pas appliquer en cas de pluie ou de forts vents.

Température d'utilisation comprise entre +5°C et +35°C.

Ne pas appliquer sur support à base de plâtre.

Après finition, et par forte chaleur, protéger le mortier de la dessiccation par humidification de la surface sans la délayer.

Ne pas utiliser pour des supports immergés.

L'ajout de liant hydraulique ou d'adjuvant est interdit.

7. Mise en œuvre :

Respecter le mode opératoire préconisé par la NF DTU 26.1

Le Produit peut être utilisé pour des épaisseurs comprises entre 10 et 18mm.

CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

TECTOR RAGREAGE FIN BLOCS est commercialisé dans des sacs de 25 kg.

Une palette contient 48 sacs de 25kg.

Il se conserve jusqu'à 12 mois dans son emballage d'origine à partir de la date de fabrication inscrite sur l'emballage et dans un endroit à l'abri de l'humidité sans contact avec le sol.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Mortier prêt à l'emploi fabriqué selon la norme	UNE EN 998-1
Résistance à la compression	CS III: 3,5 a 7,5 N/mm ² (Tector Ragréage Fins Blocs) CS IV: ≥ 6 N/mm ² (Tector Ragréage Blanc)
Densité apparente	> 1.3 Kg/L
Teneur en Chlorure	> 0,01 %
Absorption d'eau	W2 c≤0,20 Kg/m ² min 1/2
Perméabilité à la vapeur d'eau	≤μ 20
Réaction au feu	A1
Conductivité thermique	0,47-0,54 W/mK (valeur tabulée)
Rendement	16 ± 2 Kg/m ² par centimètre d'épaisseur

CERTIFICATION PRODUIT ET USINE DE FABRICATION



INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPOSANTS

Ciment : 24 %

Sable : 70.8%

Adjuvants : 1.2%

Contient de la fibre

REFERENCES NORMATIVES

N° DTU : 26.1

Norme Européenne : NF EN 998.1

IDENTIFICATION DES DANGERS

Contact avec les yeux : L'exposition aux particules de poussière contenues dans l'air au cours de la manipulation et le mélange des ingrédients secs de ce produit peuvent provoquer une irritation immédiate ou à effet retard ou une inflammation. Les projections de plâtre humide atteignant les yeux peuvent avoir des effets allant d'une irritation oculaire modérée à des brûlures chimiques et à la cécité. De telles expositions nécessitent des soins immédiats et une consultation médicale afin d'éviter toute lésion oculaire significative.

Contact avec la peau : L'exposition au cours de la manipulation ou du mélange des ingrédients secs de ce produit peut provoquer un assèchement de la peau ayant pour conséquence une légère irritation ou des effets plus significatifs imputables à l'aggravation d'autres problèmes de santé. Certains individus peuvent présenter une réponse allergique due à l'exposition au plâtre. Cette réponse peut avoir différentes formes allant d'une légère irritation cutanée à de graves ulcères de la peau. Les personnes déjà sensibilisées peuvent réagir dès le premier contact avec le produit.

Ingestion : Bien que l'ingestion de petites quantités de plâtre humide ne soit pas signalée comme nocive, l'ingestion accidentelle de quantités plus importantes peut se révéler nocive et nécessite une consultation médicale immédiate.

Inhalation des particules de poussière contenues dans l'air : Une exposition à ce produit qui dépasserait la valeur seuil limite ou la limite d'exposition permise applicable peut provoquer ou aggraver d'autres problèmes pulmonaires.

MESURES DE PREMIERS SECOURS

Yeux : Rincer les yeux immédiatement et à grande eau. Continuer à rincer l'œil pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières, afin d'éliminer toutes les particules. Appeler immédiatement un médecin.

Peau : Laver la peau à l'eau froide et avec un savon à pH neutre ou un détergent doux destiné à être utilisé sur la peau. Consulter un médecin dans tous les cas après une exposition prolongée au ciment humide, aux mélanges de ciment, aux liquides issus du ciment frais ou après une exposition prolongée de la peau humide à du ciment sec.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Si la victime est consciente, lui faire boire une grande quantité d'eau et appeler immédiatement un médecin.

Inhalation des particules de poussière contenues dans l'air : Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin en cas de toux ou si d'autres symptômes persistent. (Toute inhalation de grandes quantités de ce produit nécessite une consultation médicale immédiate).

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit non inflammable et ne favorisant pas d'autres produits de combustion.

MESURES A PRENDRE EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Ramasser les substances sèches à l'aide d'une pelle. Éviter les opérations qui peuvent disperser la poussière dans l'air. Éviter l'inhalation de poussière et le contact avec la peau.

Racler les substances humides et les transférer dans un conteneur approprié. Laisser la substance « sécher » avant élimination. Ne pas tenter d'éliminer ce produit par des réseaux d'assainissement ou avec les eaux de pluie.

Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Éliminer la matière conformément aux règlements locaux, régionaux et nationaux.

MESURES DE CONTROLE D'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux : Pour toutes les activités au cours desquelles des projections de béton humide peuvent atteindre les yeux, porter des lunettes de sécurité avec des protections latérales ou des lunettes de protection.

Dans les environnements extrêmement poussiéreux ou non prévisibles, porter des lunettes sans ouverture ou avec des ouvertures indirectes afin d'éviter toute blessure ou irritation oculaire. Ne pas porter de lentilles de contact lors des travaux avec ce produit ou avec des produits de ciment frais.

Protection de la peau : La prévention est essentielle pour éviter des lésions cutanées potentiellement sérieuses.

Éviter tout contact avec les produits du ciment Portland non durci (humide). En cas de contact, laver rapidement la zone atteinte avec du savon et de l'eau. En cas de risque potentiel d'exposition prolongée à des produits de béton non durci, porter des vêtements étanches et des gants afin d'éviter tout contact cutané. Si besoin, porter des bottes étanches afin d'éliminer tout risque d'exposition des pieds et des chevilles. Ne pas compter sur les crèmes protectrices, celles-ci ne doivent pas être utilisées à la place de gants. Nettoyer périodiquement les zones en contact avec le ciment humide ou ses ingrédients secs à l'aide d'un savon à pH neutre et de l'eau.

Nettoyer de nouveau à la fin de la période de travail. En cas d'irritation, nettoyer immédiatement la zone atteinte et consulter un médecin. Si les vêtements sont saturés par du béton humide, les retirer et les remplacer par des vêtements propres et secs.

Protection respiratoire : Éviter les opérations qui sont sources d'exposition à la poussière. Utiliser une ventilation locale ou générale afin que l'exposition ne dépasse pas les valeurs limites applicables. Utiliser un appareil respiratoire muni de filtre à particules homologué NIOSH ou MSHA dans le cadre des exigences du programme de protection respiratoire conforme à la norme de protection respiratoire définie par l'OSHA [29 CFR 1910.134] afin de contrôler l'exposition lorsque la ventilation ou les autres modes de contrôle sont inappropriés ou en cas d'inconfort ou d'irritation. Le choix de l'appareil respiratoire et/ou des cartouches de filtration doit être basé sur les normes Z88.2 définissant les pratiques relatives à la protection respiratoire de l'American National Standards Institute (ANSI).

Ventilation : Utiliser une ventilation par aspiration ou une ventilation générale par dilution afin que l'exposition ne dépasse pas les valeurs limites applicables.

PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	Poudre grise sans odeur particulière
Valeur du PH	11 -13
Température du changement d'état physique	Point fusion > 1000°C
Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau

MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Utilisation de gants ou de crème protectrice si sensibilité aux pH alcalins, masque léger et lunettes anti-poussières conseillées pour le personnel sensible.
Stockage	Prendre des précautions pour la stabilité des palettes en particulier sur sol non plan. Le produit doit être stocké dans un local au sec, protégé de l'humidité et sans contact avec le sol.

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description des matières dangereuses / Désignation officielle de transport	Ce produit n'est pas défini comme dangereux selon les critères définis par la réglementation du Département américain du transport (DOT). Non réglementé
Classe de danger	Sans objet
Numéro d'identification	Sans objet
Étiquetage requis	Sans objet
Substances dangereuses / Quantités à déclarer	Sans objet

IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : TECTOR RAGREAGE FIN BLOCS
Type d'utilisation : MORTIER A BASE DE CIMENT POUR ENDUIRE LES MURS
Identification de la société : MORTEROS BIZKOR, SL (GROUPE CRH)
ES APARIO BIZKAIA
ESPANA

AUTRES INFORMATIONS

Retrouvez plus d'informations sur nos produits via notre site internet : www.teralta-audemard.com
dans la rubrique « Bibliothèque technique »

TERALTA GROUPE AUDEMARD

2 rue Amiral Bouvet - CS 91099

97829 Le Port Cedex

T : 02 62 42 69 69

@ : teralta.contact@audemard.com